



Absence de service après-vente

Par **arthur**, le **06/01/2008** à **00:37**

Bonjour,

j'ai achete un canape-convertible Finn dans un magasin Habitat.

Il y a deja environ [4-5] mois, j'ai demande au service après vente de bien vouloir remplacer "le lit", celui-ci etant fortement endommage (suite a une utilisation quotidienne).

Je n'ai pas encore reçu de date de livraison, et ce malgre mes nombreuses sollicitations...

On m'indique qu'on ne peut pas m'en donner une (alors qu'il faut deux semaines pour livrer un canapé..)...

Après une telle periode d'attente, je suis a bout de nerf!

Existe-t-il un recours face à une absence de service apres-vente?

En vous remerciant,

Cordialement